

Compte-rendu de la réunion de bureau

du 13 juin 2008

Présents : Ludovic Rambaud ; Marie-Agnès Michel ; Romain Dorothé ; Amandine Chollet ; Christine Bancillon ; Jocelyn Guichon ; Jean-Yves Deux ; Jean-Daniel Doyen ; Arlette Cambien ; Hugo Grenergy.

Excusés : Sandrine Pichon ; Caroline Chollet ; Céline Chollet ; Geoffrey Dewicki.

Bilan - Concert de Printemps (26 et 27 avril 2008)

❖ Bilan musical :

- Le **système participatif dans le choix des morceaux** a été très **apprécié**. Cependant l'année prochaine, il faudra fixer une date butoir pour éviter que les morceaux soient choisis trop tardivement.
- **Niveau musical** exigeant et varié. Répertoire monté en peu de temps. Quelques dérapages musicaux dûs, en partie, à des problèmes techniques.
- Nous avons réussi à rééquilibrer les basses, mais nous n'avons **pas assez de medium** (trombone et ténor notamment) et **trop d'aiguë** (clarinette notamment). 2 clarinettes vont peut-être passer au saxophone.
- Faire **deux représentations** est intéressant, c'est moins frustrant pour les musiciens. Cependant, nous observons une **baisse de la fréquentation** (300 personnes sur 2 jours...) alors que la communication externe est à son maximum (tous les journaux, radio, internet, budget affiches, flyers...) !
 - Peut être est-ce un **problème de date** (fin des vacances, beau temps...) ? Pourquoi ne pas le faire avant ou après les vacances ? Mais les disponibilités de la salle des fêtes sont limitées, il faut réfléchir à une date rapidement et réserver la salle au plus vite.
 - Pourquoi ne pas **séparer nos dates** de représentation ? En faire une au Coteau et une à l'extérieur ?

❖ Bilan financier :

Vente des places :

- *Préventes* : 1600€ le samedi et 800€ le dimanche.
- *Sur place* : 579€ le samedi et 332€ le dimanche.

Buvette : 258€ le samedi et 85€ le dimanche. En enlevant ce que la buvette nous a coûté, nous sommes à environ 60€ de bénéfices.

Au final, nous sommes en **bénéfice**. En 2007 nous étions à -260 et cette année, si on ne compte ni la subvention de la Fédération ni le coût des partitions arrangées par Fabrice (car ces dépenses et recettes ne sont pas spécifiques à ce concert), nous sommes à **+560€** de bénéfice. C'est rare donc **très positif** !

Sur l'année, le bilan est également positif. On compte 10000 € de recettes pour 8200 € de dépenses (sans compter les dépenses pour le gîte) soit 1800 € de bénéfice. De plus, Marie-Agnès s'est aperçue que **grâce à notre cotisation à la CMF nous gagnons 50% de frais de SACEM** (ces frais sont à hauteur de 7,5% des dépenses). Elle a effectué un rappel sur les années précédentes afin d'obtenir un avoir.

Au niveau de la subvention de 500€ accordée par la CMF, nous devons établir une facture. Il y a eu du retard de pris car Fabrice Raboutot n'a pas de structure pour facturer et il faut donc trouver une combine pour que le Conseil Général valide le paiement. Ludovic s'en charge.

❖ Bilan technique :

En faisant appel à un amateur pour la sonorisation, nous avons limité notre budget. Cependant, il faut être conscient que notre orchestre n'est pas évident à sonoriser. Le **sonorisateur** que nous avons choisi n'a **pas été assez professionnel ni assez réactif**. Certains problèmes ont été difficilement réglés, notamment lors des morceaux avec chanteur.

Toutefois, **l'année prochaine, notre spectacle se fera certainement sans chanteur** (lassitude des musiciens, besoin de changement...). Le problème de la sonorisation devrait ainsi être limité car nos besoins seront quasi inexistantes (seulement pour la basse, le piano...).

Concerts extérieurs

- ❖ Le **défilé** du 31 mai **aux Plaines** s'est très bien passé et nous a rapporté **500€**.
- ❖ La **soirée écoute et discussion** du 7 juin fut très instructive (bien qu'un peu longue sur la fin) et nous a rapporté **400€**.

Fête de la musique

(vendredi 20 juin)

- ❖ Contrairement à ce qui est indiqué sur les programmes, notre concert débutera **à 20h**.
- ❖ Il faudra **se renseigner auprès de Robert pour bénéficier d'un sandwich et d'une boisson** pour les musiciens après le concert. **Mission accomplie !**

Week-end de fin d'année

(20, 21 et 22 juin)

- ❖ Le gîte est réservé **du vendredi 20 juin au dimanche 22 à 18h**. Cette réservation nous coûte **250€**.
- ❖ Pour le moment, nous sommes **entre 25 et 30 par repas**, mais il manque encore quelques réponses.
- ❖ **La commission petits-fours doit se regrouper** afin de lister les besoins pour ce week-end. Les courses s'effectueront le vendredi après midi et seront directement montées au gîte.

Divers

- ❖ Nous avons remarqué de **nombreux problèmes avec le matériel**, certains éléments ont été perdus. Bien qu'il y ait un responsable technique, trop de personnes touchent au matériel sans faire forcément attention → **se renseigner pour bénéficier d'un local qui nous est propre**.
- ❖ La **sonorisation** ne nous appartient pas et c'est un problème. Nous allons **établir des devis** afin d'estimer la hauteur d'un tel **investissement** (ampli basse, micros, câbles, caisses). À la louche, il faut compter **2000€**. Cet investissement est prioritaire sur celui des pupitres, d'autant plus que le SIEMAR va réinvestir dans des pupitres et que nous pourrions donc en bénéficier. **Cette dépense a été jugée utile par tous les membres du bureau**.
- ❖ Pendant la soirée écoute et discussion, nous nous sommes rendus compte (une fois de plus) du **décalage** qui existe **entre le nom de notre orchestre et notre répertoire**. Chacun va réfléchir pendant les vacances sur un éventuel changement de nom. Ce ne sera pas facile mais la piste d'Orchestre et Ensemble Musical en sous-titre semble se profiler. Il faudra garder « Le Coteau » dans notre dénomination. Mais un nom générique « raccourci » peut être envisagé, c'est sur ça qu'il faut réfléchir.
- ❖ La **hausse des tarifs du SIEMAR** touche quelques uns de nos musiciens de l'extérieur (hors Mably, Le Coteau et Roanne). Jocelyn propose de demander aux Mairies de Parigny et Perreux d'adopter la même remise des 50% que la mairie du Coteau le fait actuellement. Ludovic rappelle que c'est un problème politique et qu'il sera difficile de s'immiscer dans cette problématique, d'autant plus que nous devons rester indépendants face à ce thème, étant donné que notre association n'a rien à voir avec ce sujet purement politique entre les communes. Il sera donc difficile de trouver une issue. D'autre part, Jocelyn propose de renforcer la communication sur la réduction de 50% accordée aux élèves du Siemar accordée aux membres de l'Harmonie. Après réflexion, l'idée est abandonnée car peu judicieuse par rapport à la Mairie du Coteau, qui, rappelons-nous est l'institution qui paye ces réductions auprès du Siemar.

- ❖ **Rendez-vous avec Monsieur Le Maire** : Ludovic et Jocelyn prennent rendez-vous avec le Maire pour évoquer plusieurs sujets : local sécurisé à notre disposition, réservation salle des fêtes, organisation projet culturel 2009 avec la venue de David Guerrier et sa troupe de musiciens virtuoses (voir financement) et divers autres points. Ce rendez-vous aura lieu en juillet.

Divers

C'était la dernière réunion de l'année. Rendez-vous en Septembre.